

MISE AU CONCOURS

La **Fondation Clair-Logis** met au concours le poste suivant :

Couple de concierges.

Taux d'occupation : 40 heures par semaine (100 %)

Entrée en fonction: A convenir

Tâches :
- Entretien des locaux commun des immeubles de la fondation.
- Entretien des alentours
- Gestion de la cafétéria
- Lavage du linge des locataires
- Aides techniques aux résidents

Obligation : Obligation d'habiter dans l'immeuble (logement de fonction)

Exigences :
- Avoir un bon contact avec les locataires.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Etre capable de travailler de manière autonome.
- Être en possession d'un CFC d'agent d'exploitation serait un avantage.

Traitement : Selon conditions de la Fondation

Lieu de travail : Moutier

Renseignements : peuvent être obtenus auprès de M. Roland Piquerez, Président de la Fondation Clair-Logis, Tél. 078 608 94 47 et auprès de M. Laurent Girardin (LocaGestion) 032 493 51 41, info@locagestion.ch.

Postulations : les postulations, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et de certificats, sont à adresser à La Fondation Clair-Logis par son président M. Roland Piquerez, Case postal 149, 2740 Moutier, **jusqu'au 20 octobre 2025 au plus tard**